

N°16 août 2024

# PIAGHJA PAESI<sup>e</sup>

Le magazine de Peri



# ÉDITO

## Madame, Monsieur, Cari amichi,

J'ai souhaité m'adresser à vous en tant que responsable de notre commune, bien sûr, mais aussi en tant que citoyen préoccupé, comme vous, par l'état de notre société. Nous vivons une époque où les clivages semblent irrémédiablement se creuser, où les conflits, qu'ils soient d'ordre politique, social ou environnemental, prennent le pas sur le dialogue et la compréhension mutuelle. Pourtant, c'est dans ce contexte que nous devons redécouvrir la force de la proximité. Cette proximité incarnée notamment par les 10 salariés de la commune qui, au service des habitants, mettent tout en œuvre pour répondre à leurs préoccupations, au quotidien.

La proximité, c'est ce lien qui nous unit, qui nous permet de connaître nos voisins, d'écouter nos préoccupations et de partager nos joies comme en célébrant récemment les bacheliers et les judokas de la commune... et leurs heureux parents. À Peri, quel que soit le quartier où vous êtes nouvellement installés, ou quel que soit l'endroit d'où votre famille est originaire, vous habitez un village, qu'il se situe au cœur ancien de Peri, comme à la plaine de Peri. Vous êtes à Peri. Peri où chaque visage compte, où chaque histoire a encore de l'importance. C'est cette richesse humaine qui persiste encore et qui fait notre force. Et c'est la raison pour laquelle, dans le document d'urbanisme que nous élaborons, nous avons voulu plafonner le nombre d'habitants. Pour préserver cette proximité humaine. D'ailleurs, en continuité et en complément de la concertation déjà mise en œuvre, particulièrement lors des réunions publiques que nous avons déjà organisées, nous consacrerons un numéro spécial du magazine Piaghja à Paesi à l'urbanisme (DOCOBAS, ZAP, PLU).


Face aux tensions qui nous entourent, dans un contexte universel d'extension de la défiance, il est important de continuer de publier le budget de la commune, de démontrer en quoi il est bien géré et d'expliquer qu'il sert à équiper la commune d'infrastructures routières, à accompagner les enfants dans l'aide aux leçons et devoirs ou à réhabiliter le patrimoine bâti...

Le magazine *Piaghja* à Paesi se construit avec vos suggestions et vos informations. Vous animez une association, votre entreprise est implantée sur le territoire de la commune de Peri, vous organisez un événement ? N'hésitez pas à nous contacter : [commune-de-peri@orange.fr](mailto:commune-de-peri@orange.fr)

Le magazine *Piaghja* à Paesi est édité par la commune de PERI

Directeur de la publication : Xavier LACOMBE • Rédaction et réalisation : Dominique PEDUZZI MARIANI

Crédit photo : Diana de MARI - Pierre Jean SCARBONCHI - Pascal ARNAUD - Paul Arno CASADEÏ

Maquette et impression : Imprimerie Olivési Ajaccio - Imprimé sur Papier Certifié PEFC  PEFC - 1300 ex

SOMMAIRE

4 FINANCES — 8 INFOS PRATIQUES —  
18 SÉCURITÉ — 23 PATRIMOINE

Il est nécessaire de montrer qu'être partie intégrante d'une communauté de communes telle que la CAPA a permis, entre autres choses, de raccorder des dizaines d'habitations à l'assainissement collectif, de mener des études de faisabilité pour produire, à l'échelle de notre petite commune, des énergies propres et renouvelables.

Il est essentiel de rappeler que la proximité ne se limite pas à la géographie. C'est aussi une attitude. Elle se manifeste dans nos échanges quotidiens, dans nos rencontres, dans nos activités communes, avec le Peri Football Club ou le Centre social U liamu gravunincu et ses 495 familles adhérentes de Peri et d'ailleurs, accueillies dans un bâtiment communautaire construit par la CAPA.

C'est dans ces moments simples que nous pouvons tisser des liens solides, transcender nos différences et trouver des solutions ensemble.

Nous travaillons à l'établissement de notre Plan Communal de Sauvegarde, pour être prêts en cas de survenue d'un risque majeur. Dans ce cadre, faites-vous connaître si vous rencontrez des difficultés à vous déplacer, si vous êtes isolés ou malade. Faites-le savoir si c'est le cas d'un de vos voisins. C'est en maintenant et en cultivant ces relations que nous bâtissons un socle de solidarité sur lequel nous pouvons tous nous appuyer.

Impliquez-vous dans la vie de Peri. Continuez de participer aux réunions, aux événements culturels et aux initiatives locales. Votre voix compte (et pas seulement au moment des élections!). Participez aux ateliers de recherche sur la toponymie que la commune organise, dès le mois d'octobre, pour réaliser le vaste plan d'adressage de la commune.

Ensemble, nous pouvons créer un environnement où chacun se sent écouté et respecté.

En conclusion, je vous invite à cultiver cette proximité. Authentique rempart contre les clivages. Car c'est en cultivant cette proximité que nous bâtissons un avenir simple et sûr, où chacun trouve sa place.

Avec toute ma détermination et mon engagement,

Xavier Lacombe

Le maire, Xavier Lacombe

# BUDGET PRIMITIF

Le 12 avril 2024, le budget primitif de la commune a été voté. Pour les collectivités qui intègrent le résultat dans le vote du budget primitif, la réglementation prévoit de voter le même jour, dans la même séance,

→ LE COMPTE DE GESTION → LE COMPTE ADMINISTRATIF → L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

## LE COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

Le compte de gestion est établi par la trésorerie du Grand Ajaccio.

Le compte de gestion retrace en dépenses et en recettes l'ensemble des opérations effectuées au cours de l'exercice 2023.

Les résultats du compte de gestion doivent être identiques aux résultats du compte administratif de l'exercice.

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Fonctionnement	1 414 209,54 €	1 678 357,90 €	+264 148,36 €
Investissement	983 793,58 €	303 505,19 €	-680 288,39 €

## LE COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2023

Le compte administratif est dressé par l'ordonnateur.

Il retrace l'ensemble des mandats et titres de recette de l'année écoulée de la commune.

À la différence du compte de gestion, il reprend également les engagements en dépenses et en recettes (Restes à Réaliser RAR).

## L'AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023

	DÉPENSES	RECETTES	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2022	RÉSULTAT
Fonctionnement	1 414 209,54 €	1 678 357,90 €	+ 264 148,36 €	+ 505 371,49 €	+ 769 519,85 €
Investissement	983 793,58 €	303 505,19 €	- 680 288,39 €	+ 988 487,50 €	A + 308 199,11 €
			Restes à réaliser 2023 en dépenses	B	1 763 119,29 €
			Restes à réaliser 2023 en recettes	C	1 571 707,92 €
			Soldes des restes à réaliser (B - C)	D	- 191 411,37 €
			Excédent de financement (A - D)		+ 116 787,74 €

### Affectation du résultat comme suit :

Investissement Recettes	Compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)	0 €	
Fonctionnement Recettes	Compte 002 (résultat de fonctionnement reporté)	769 519,85 €	

# DE LA COMMUNE

## TAUX D'IMPOSITION 2024

Les taux d'imposition sont inchangés depuis 2008.

En revanche, une démarche d'actualisation des bases fiscales a été mise en œuvre conjointement par la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP), la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien et les communes membres.

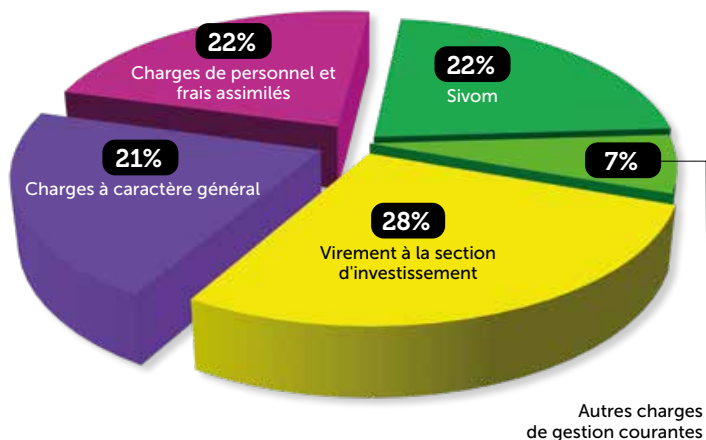
Cette démarche basée sur les déclarations des propriétaires a permis d'optimiser les recettes fiscales de la commune comme suit.



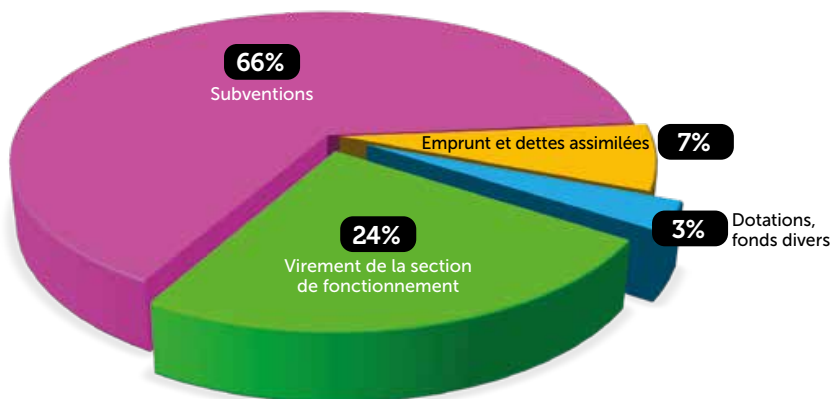
## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2024

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 528 383,47 €	1 758 863,62 €
RÉSULTAT REPORTÉ		769 519,85 €
<b>TOTAL DE LA SECTION FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 528 383,47 €</b>	<b>2 528 383,47 €</b>
INVESTISSEMENT	1 456 824,00 €	1 340 036,26 €
RESTES A RÉALISER 2023	1 763 119,29 €	1 571 707,92 €
RÉSULTAT REPORTE		308 199,11 €
<b>TOTAL DE LA SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>3 219 943,29 €</b>	<b>3 219 943,29 €</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>5 748 326,76 €</b>	<b>5 748 326,76 €</b>

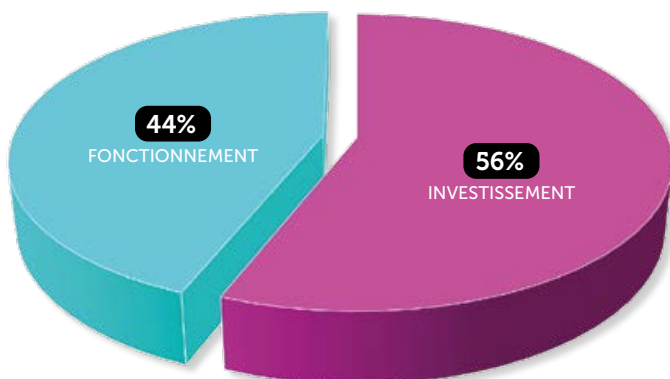
## RÉPARTITION SECTION DE FONCTIONNEMENT



## RÉPARTITION SECTION D'INVESTISSEMENT



## RÉPARTITION FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT



## LE TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

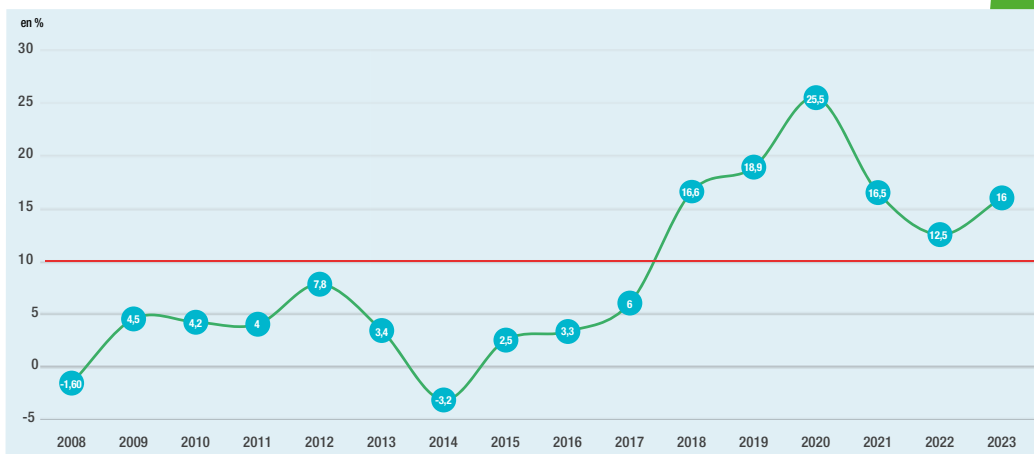
## Taux d'épargne brute 2024

=

$$\frac{\text{Épargne brute } 264\,148,36 \text{ €}}{\text{Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) } 1\,678\,357,90 \text{ €}} = 16\%$$

Indicateur d'une bonne gestion financière  
pour une commune de même strate que la commune de PERI  
= 10% d'épargne brute

## ÉVOLUTION DU TAUX D'ÉPARGNE BRUTE DE LA COMMUNE



## TAILLE ET ÉLAGAGE DES VÉGÉTAUX EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public.

La commune est chargée de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.



## VIDANGE DES EAUX DE PISCINE

Il est interdit de vider son eau de piscine dans les canalisations de collecte des eaux usées et eaux pluviales.

Il est possible, après neutralisation des traitements, d'arroser sa propriété avec l'eau de sa piscine ou de procéder par infiltration **À LA CONDITION EXPRESSE** que cette vidange n'entraîne pas d'écoulements intempestifs sur les propriétés voisines.

## BAIGNADE INTERDITE

À l'issue de la saison de baignade 2023, le site dit du Pont de Peri a fait l'objet d'un classement qualifié d'insuffisant par l'Agence Régionale de Santé de Corse (ARS) en régression par rapport au classement obtenu à l'issue de la saison 2022.

Les causes de pollution en amont de ce site ayant entraîné le déclassement n'ont pas pu être identifiées. Il n'a donc pas été possible de mettre en œuvre des actions destinées à supprimer ou diminuer les sources de pollution. Par ailleurs, compte tenu du fait qu'il existe d'autres possibilités de baignade en amont du Pont de Peri qui ne font pas l'objet de mesures de la qualité de l'eau par l'ARS, et donc que la salubrité n'est pas garantie, la commune a choisi, suivant le principe de précaution, d'interdire la baignade, ainsi que toutes les activités nautiques et sportives, dans toute la partie de la Gravona qui traverse la commune de PERI, jusqu'à nouvel ordre.

Un arrêté municipal a été pris dans ce sens le 12 juin 2024, il a été affiché en mairie, publié sur le site de la commune [www.peri.corsica](http://www.peri.corsica) sur la page facebook France Services PERI et deux panneaux d'interdiction ont été installés, sur les deux sites de baignade, respectivement au pont de Peri et au début de la route d'Albitretto.

À la demande de la commune, l'ARS a ajouté un autre point de prélèvement de l'eau, en amont, pour analyse. En coordination avec l'ARS, avec la CAPA, la commune met en place des outils pour isoler les raisons de cette qualité insuffisante de l'eau afin d'y remédier, s'il s'avérait que les causes de la pollution se situent sur la partie de la Gravona qui traverse le territoire de la commune.



## INTERDICTION EMPLOI DU FEU



Du 15 juin au 30 septembre, l'emploi du feu est strictement proscrit à toute personne y compris les propriétaires et les occupants du chef de leur propriétaire. Durant cette période, dans

les bois, forêts, plantations, reboisements, maquis... il est interdit de porter ou d'allumer du feu, de fumer ou de jeter des objets susceptibles de déclencher un incendie. Cette mesure s'applique aux usagers des voies publiques.

Les incinérations de végétaux, les feux de camp ou encore l'utilisation de réchaud et de barbecue sont prohibés, sauf à être à moins de 5 mètres d'une construction débroussaillée, dotée de l'eau courante et de l'électricité.



# LES 30 ANS DU LIAMU GRAVUNINCU

Créé en 1994, l'association U LIAMU GRAVUNINCU a obtenu l'agrément qui lui confère le statut de centre social en 2002. Agrément renouvelé depuis, tous les quatre ans par la Caisse d'Allocations Familiales.

Le centre social est un espace de vie, de rencontre et d'échange, ouvert à tous. Fort de son ancrage territorial et de la mobilisation de son équipe composée de salariés, de

bénévoles et de professionnels, U LIAMU GRAVUNINCU est un acteur expérimenté du lien social qui accompagne au quotidien la population de la Vallée de la Gravona et au-delà.

Il participe au développement de la vie sociale, en milieu rural et péri urbain, en déployant un large panel de services et d'activités socio culturelles et sportives.



*30 ans,  
ça se fête!*

Mardi 4 juin 2024, les adhérents, les partenaires et les amis du centre social étaient nombreux à célébrer les 30 ans de l'association U LIAMU GRAVUNINCU.



## U LIAMU GRAVUNINCU, EN BREF...

Une cinquantaine d'activités mises en œuvre par des bénévoles ou des professionnels.



## Enfants et Adolescents

### → CULTURE ET ÉDUCATION

- Bibliothèque
- Cours de guitare
- Cours de batterie
- Éveil musical

### → SPORTS

- Taekwondo
- Krav Maga

### → CLUB ADOS

- (à partir de la 6<sup>ème</sup>)
- Taekwondo

### → CENTRE DE LOISIRS

Ouvert aux enfants de 6 à 11 ans, tous les mercredis de 8h30 à 18h et durant les vacances scolaires.



## Adultes et Seniors

### → SOCIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

- Soutien aux personnes endeuillées
- P'tit déj du Liamu
- Mardis du Liamu
- Ateliers DIY
- Ateliers Batch Cooking
- Les Pas Potins
- Pétanque
- Balades à thème

### → CULTURE ET ÉDUCATIF

- Bibliothèque
- Club de lecture
- Aide aux devoirs
- Club d'écriture
- Peinture
- Au fil du Liamu (couture, crochet, tricot)
- Jeux (tarot, scrabble...)

### → SPORTS

- Randonnées pédestres
- Balades santé
- Longe côte Marche aquatique
- Stretch post
- Marche nordique
- Taekwondo
- Krav Maga
- Qi Gong
- Yoga
- Gym (fitball, gym dynamique, gym douce)
- Zumba
- Cardiofit, Pilates
- Body sculpt
- Danse country
- Danses de salon
- Shu Sei Ho

### → CULTURE ET ÉDUCATION

- Cours de corse
- Cours d'anglais
- Cours de guitare
- Cours de batterie
- Cours de piano
- Chorale
- Théâtre
- Peinture
- Modelage
- Sortie culturelle

### → ACTIVITÉS BIEN VIEILLIR

- Informatique
- Balades santé
- Naturopathie
- Gym équilibre
- Taekwondo

495 FAMILLES ADHÉRENTES SOIT 1 84 PERSONNES

ADHÉSION 30€ / FAMILLE / AN

#### 382 familles habitent sur le territoire de la CAPA\*

- **Peri** : 144 familles
- **Ajaccio** : 65 familles
- **Sarrola Carcopino** : 49 familles
- **Cuttoli Corticchiato** : 47 familles
- **Tavaco** : 19 familles
- **Valle di Mezzana** : 11 familles
- **Autres villages CAPA** : 47 familles

#### 113 familles habitent hors territoire de la CAPA

- **Vero** : 20 familles
- **Ucciani** : 17 familles
- **Tavera** : 15 familles
- **Carbuccia** : 7 familles
- **Bocognano** : 3 familles
- **Autres villages hors CAPA** : 51 familles



\* Depuis novembre 2020, suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la commune de PERI, le centre social U LIAMU GRAVUNINCU occupe 400m<sup>2</sup> situés au 1er étage du centre intercommunal socioculturel et sportif de PERI, construit par la CAPA (pour un montant global de 2 143 830 TTC) et géré par la commune de PERI.

## INFORMATIONS PRATIQUES



**Chiosu cumunu**  
**Route de la Chapelle Saint-Antoine**  
**20167 PERI**

@ [www.ulg.asso.fr](http://www.ulg.asso.fr)

@ [uliamugravunincu@gmail.com](mailto:uliamugravunincu@gmail.com)

☎ 04 95 53 72 00

☎ 06 28 50 84 68

f [u liamu gravunincu](#)

## ILS FONT VIVRE LE LIAMU GRAVUNINCU

## L'ÉQUIPE EST COMPOSÉE DE :

- De 5 salariés en CDI et d'un service civique placés sous la direction de Nathalie CHARLOT
- De professionnels extérieurs
- De bénévoles
- D'un conseil d'administration présidé par Jean Jacques ROLLET depuis 2023

## LES FINANCEURS

- Caisse d'Allocations Familiales
- Collectivité de Corse
- Commune de Peri et quatre autres communes
- Mutualité Sociale Agricole
- CARSAT
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Service Départemental Jeunesse Engagement et Sport
- Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
- Sivom de Mezzana

## GROS PLAN SUR LES SERVICES MUNICIPAUX

LES SERVICES &amp; EFFECTIFS

En juin 2024

**10 SALARIES = 9 Équivalent Temps Plein (ETP)**

dont : → 6 CDD

→ 6 entrées en fonction depuis 2020

## LE SERVICE TECHNIQUE

- ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT ..... 1
- ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT DES ÉCOLES ..... 2

## ÉCOLE

## 2 ADJOINTES TECHNIQUES POLYVALENTES DES ÉCOLES

## → Sabrina PIU

- ..... CDD – 33h20/semaine
- ..... Entrée en fonction septembre 2023
- ..... Catégorie C

## → Ghislaine BISGAMBIGLIA

- ..... Fonctionnaire – 33h30/semaine
- ..... Entrée en fonction septembre 2006
- ..... Catégorie C

## VOIRIE ENTRETIEN

## 1 ADJOINT TECHNIQUE

## → Stéphane TESSIER

- ..... CDD – 35h/semaine
- ..... Entrée en fonction septembre 2021
- ..... Catégorie C

## LE SERVICE ADMINISTRATIF

- ADJOINT ADMINISTRATIF ..... 5
- RÉDACTEUR ..... 1
- ATTACHÉ ..... 1

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

## 2 GÉRANTES

## → Laetitia VERO

- ..... Fonctionnaire – 17h30/semaine
- ..... Entrée en fonction mai 2018
- ..... Catégorie C

## → Magali CRISTIANI

- ..... CDD – 17h/semaine
- ..... Entrée en fonction octobre 2022
- ..... Catégorie C

## FRANCE SERVICES/ANTS\*

## 1 CONSEILLÈRE

## → Cindy CATERINO

- ..... CDD – 35 h/semaine
- ..... Entrée en fonction mars 2022
- ..... Catégorie C

## ANTS/URBANISME/ÉLECTIONS

## 1 ADJOINTE ADMINISTRATIVE

## → Angèle SETA

- ..... Fonctionnaire – 35h/semaine
- ..... Entrée en fonction 1992
- ..... Catégorie C

## ACCUEIL/SECRÉTARIAT/ÉTAT CIVIL

## 1 ADJOINTE ADMINISTRATIVE

## → Julia CASASOPRANA

- ..... Fonctionnaire – 35h/semaine
- ..... Entrée en fonction avril 1986
- ..... Catégorie C

## FINANCES /RH

## 1 RÉDACTEUR

## → Laurent PAOLI

- ..... CDD – 35 h/semaine
- ..... Entrée en fonction 1<sup>er</sup> juin 2024 à la suite de la mutation de Stéphanie Paganelli dans une autre collectivité territoriale
- ..... Catégorie B

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

## 1 ATTACHÉ

## → Dominique PEDUZZI MARIANI

- ..... CDD
- ..... Entrée en fonction janvier 2021
- ..... Catégorie A

\* Agence nationale des titres sécurisés

# AU SERVICE DES ADMINISTRÉS

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- L'urbanisme
- Les finances
- L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)
- L'Agence Postale Communale (APC)
- France Services Peri

### L'URBANISME

ANNÉE 2023 → **132 DOSSIERS D'URBANISME REÇUS ET TRAITÉS**

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable, demande de permis de construire...

JANVIER - MAI 2024 → **52 DOSSIERS D'URBANISME TRAITÉS**

### LES FINANCES

ANNÉE 2023 → **228 BULLETINS DE PAIE** (dont 132 pour les salariés de la commune)

→ **648 FACTURES TRAITÉES**

→ **298 TITRES TRAITÉS**

→ **180 FACTURES DE CANTINE CRÉÉES**

→ **13 DOSSIERS (AVEC ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE) SUIVIS**

### L'AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

ANNÉE 2022 → **1 AGENT À TEMPS PLEIN** → **4 036 OPÉRATIONS**

SUBVENTION **14 630€**

ANNÉE 2023 → **1 AGENT À MI-TEMPS** → **2 828 OPÉRATIONS**

SUBVENTION **21 500€**

JANVIER - MAI 2024 → **1 AGENT À MI-TEMPS** → **1 085 OPÉRATIONS**

### L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

ANNÉE 2021 → **1 AGENT À MI-TEMPS** → **3 278 OPÉRATIONS**

ANNÉE 2022 → **1 AGENT À MI-TEMPS** jusqu'en octobre,

puis ouverture **À TEMPS PLEIN**

→ **5 345 OPÉRATIONS** CA **19 533€**

ANNÉE 2023 → **OUVERTURE À TEMPS PLEIN** → **4 658 OPÉRATIONS** CA **23 984€**

SUBVENTION **13 680€**

JANVIER - AVRIL 2024 → **1 687 OPÉRATIONS**

**APC PERI = N°1 PARMİ LES 31 APC DE CORSE DU SUD EN 2023**

### FRANCE SERVICES PERI

ANNÉE 2022 → **987 ACCOMPAGNEMENTS**

SUBVENTION **30 000€**

ANNÉE 2023 → **1 350 ACCOMPAGNEMENTS**

SUBVENTION **35 000€**

JANVIER - MAI 2024 → **2 841 ACCOMPAGNEMENTS**

SUBVENTION **40 000€**

**FRANCE SERVICES PERI = N°1 DES 15 FRANCE SERVICES DE CORSE DU SUD**

**LA MAIRIE ANNEXE VOUS ACCUEILLE  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 16H SANS INTERRUPTION**



## FRANCE SERVICES : VOUS VOULEZ...

Constituer un dossier de retraite? Demander le RSA? Connaitre vos droits en matière d'allocations familiales? Remplir une demande d'APL? Faire ou refaire votre permis de conduire, votre carte grise? Remplir votre déclaration de revenus? Demander une exonération de la taxe foncière? Vous inscrire à France Travail? Effectuer une pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport? Créer votre compte Ameli? Créer votre adresse mail?

### Des questions? Besoin d'être accompagné dans les démarches du quotidien?

Du lundi au vendredi de 9h à 16h, sans rendez-vous et sans interruption, FRANCE SERVICES PERI accompagne les habitants de la commune et de la vallée de la Gravona dans leurs démarches administratives.

☎ 04 95 25 87 04 - @peri@france-services.gouv.fr

### FRANCE SERVICES PERI, C'EST AUSSI...



- ▶ Les services de l'**agence postale communale** ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et, depuis octobre 2022, de 13h30 à 17h.

☎ 04 95 27 04 67

- ▶ L'antenne de PERI de l'**Agence nationale des titres sécurisés** qui, sur rendez-vous, recueille les demandes de fabrication de passeports et de cartes nationales d'identité.

☎ 04 95 25 29 18

et les permanences de :

- ▶ L'**assistante sociale de la Collectivité de Corse** -Secteur Bocognano, Tavera, Peri, Cuttoli-Corticchiato, Vero, Tavaco- les **mardis et vendredis** de 9h30 à 12h30 sur rendez-vous.

☎ 04 20 03 94 20

- ▶ Le **Conciliateur de justice** qui reçoit sur rendez-vous pour les conflits du quotidien n'excédant pas 5 000 € et, sans montant maximum, pour les troubles de voisinage.

☎ 06 14 77 65 69



- ▶ Depuis février 2023, la **Mission Locale** assure une permanence une fois par mois sur rendez-vous.

☎ 04 95 20 92 38

La Mission Locale propose aux **16-29 ans** un accueil personnalisé afin de les aider à construire un projet professionnel.

Qu'il s'agisse de chercher un stage, un emploi, une formation, un contrat d'apprentissage ? La Mission Locale propose un accueil personnalisé et aide plus de 2 000 jeunes de 16 à 29 ans dans la construction de leurs projets professionnels.

Pour ce faire, elle peut apporter des aides financières pour passer le permis de conduire, faire une formation, se loger.

Prochaines dates :

8 août, 2 septembre, 10 octobre,  
14 novembre, 12 décembre.



- ▶ FRANCE SERVICES, partenaire de l'association **INSEME**, association reconnue d'utilité publique qui soutient les personnes vivant en Corse (quel que soit leur âge, leurs revenus et quelle que soit la pathologie concernée) qui doivent se rendre sur le continent pour raison médicale dans le cadre d'une prise en charge par l'Assurance Maladie.



# AIDE AUX LEÇONS ET DEVOIRS POUR LES 6<sup>ème</sup> AUSSI...

*Pour la seconde année consécutive, la commune propose l'aide aux devoirs et leçons. La nouveauté : à partir de la rentrée 2024, l'aide aux devoirs est aussi ouverte aux élèves de 6<sup>ème</sup> qui font leur entrée au collège.*

**À la rentrée 2024, votre enfant sera scolarisé en CP, CE1, CE2, CM1, CM2 ou en 6<sup>ème</sup> ?**

**L'aide aux leçons destinée aux enfants demeurant sur la commune les concerne.**

Quel que soit l'école ou le collège ou l'enfant est scolarisé, quel que soit son niveau, dès lors qu'il habite à Peri, il a accès à l'aide aux devoirs.

## CE DISPOSITIF

- **Accompagner** vos enfants dans leurs travaux scolaires quotidiens toutes matières confondues,
- Les **prépare** aux évaluations,
- **Approfondit** les connaissances et notions abordées en classe,
- **Renforce** leurs apprentissages,
- Les **soutient** et les **aide** lors d'éventuelles difficultés.



Pour ce faire, la commune met à disposition une **enseignante titulaire d'un Master 2 MEEF** (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation). Les enfants sont également encadrés par une adjointe technique polyvalente de l'école de Peri.

L'aide aux leçons a lieu **au centre intercommunal socioculturel et sportif** de la commune, en **salle Guerrini**, selon les créneaux ci-dessous.

## → Option choisie

- **Option 1 : Lundi 17h à 18h**
- **Option 2 : Lundi 17h30 à 18h30**
- **Option 3 : Mardi 17h à 18h**
- **Option 4 : Mardi 17h30 à 18h30**
- **Option 5 : Jeudi 17h à 18h**
- **Option 6 : Jeudi 17h30 à 18h30**

## INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

par mail : [commune-de-peri@orange.fr](mailto:commune-de-peri@orange.fr)

par ☎ 06.18.15.61.14

→ NOM Prénom de l'enfant : .....

→ Classe à la rentrée 2024/2025 : .....

→ Établissement : .....

### PARENT(S) À CONTACTER

→ NOM : .....

→ Prénom : .....

→ Numéro de téléphone : .....

→ Option choisie : .....

Option 1 : Lundi 17h à 18h – Option 2 : Lundi 17h30 à 18h30 – Option 3 : Mardi 17h à 18h

Option 4 : Mardi 17h30 à 18h30 – Option 5 : Jeudi 17h à 18h – Option 6 : Jeudi 17h30 à 18h30

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION 27 SEPTEMBRE 2024**

## L'ADRESSAGE UNE OBLIGATION LÉGALE

Promulguée en février 2022, et suite au décret d'application du 11 août 2022, la loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) oblige toutes les communes, quel que soit le nombre d'habitants, à effectuer l'adressage de leurs rues.

### POURQUOI METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE D'ADRESSAGE ?

#### POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE ET DE SERVICE POUR LES PARTICULIERS

- Pour un accès facilité et plus rapide des services d'urgence (SAMU, pompiers...);
- Pour un meilleur accès aux informations et aux services (réseaux, livraisons, soins...);
- Pour optimiser les temps de trajets (fiabilité des données GPS).
- Pour faciliter la collecte des ordures ménagères et encombrants, le ramassage scolaire...
- Pour renforcer les politiques publiques d'aménagement.

#### ... ET POUR LES ENTREPRISES

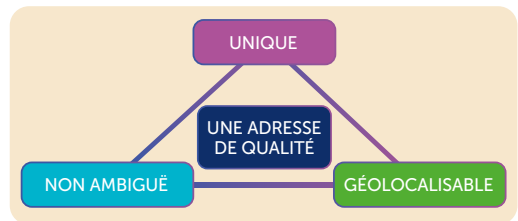
- Pour optimiser l'organisation de la distribution de marchandises, des prestations et de la communication et du courrier;
- Pour garantir aux entreprises d'être accessibles par leurs clients et prospects;
- Pour faciliter leur intégration au territoire.

#### UNE ADRESSE DE QUALITÉ PERMET

- De véhiculer une image positive du territoire;
- D'améliorer la visibilité extérieure;
- De renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire;
- D'être facteur de gains économiques, sociétaux et environnementaux.

### UNE BONNE ADRESSE S'APPUIE SUR TROIS PILIERS

- **LE CADASTRE**
- **LA GÉOLOCALISATION** via la cartographie des points adresses et des coordonnées GPS
- **LA SÉMANTIQUE** permet d'identifier précisément une adresse.



#### IL EXISTE 2 TYPES DE NUMÉROTATIONS

##### La numérotation classique ou séquentielle :

Numérotation continue depuis le début de la voie, (2, 4, 6... du côté droit), (1, 3, 5 ... du côté gauche)

##### La numérotation métrique :

Chaque numéro représente la distance, en mètres, le séparant du début de la voie. La numérotation métrique est recommandée car elle permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier la

numérotation existante. Cette numérotation permet d'anticiper de futurs usages nécessitant une numérotation. Même en numérotation métrique, un côté pair et un côté impair sont maintenus.



L'article 169 de la loi 3DS reconnaît pleinement la compétence de la commune en matière d'adressage et stipule que « Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. »

Ainsi, le 24 mars 2024, le conseil municipal de Peri, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, a décidé

- De valider le principe général de dénomination et numérotage des voies de la commune ;
- D'autoriser l'engagement des démarches préalables à la mise en œuvre de la dénomination et du numérotage des voies.



La commune a fait le choix de s'adjoindre les services d'un prestataire-expert (La Poste) pour l'accompagner dans l'élaboration de l'adressage communal.

Il a été demandé à La Poste d'effectuer une analyse sur la qualité de l'adresse sur le territoire communal, laquelle a été abordée à partir d'indicateurs élaborés par le Service National d'Adresse (SNA).

#### ON RETIENDRA

- PERI Nombre total de voies ..... 98
- Nombre de point d'adresse ..... 853
- Nombre de foyers et entreprises distribués ..... 986
- Nombre de voie avec « défaut » de numérotation ..... 85,7%  
soit 84 voies

On notera que le quartier de Patara est le seul qui, à ce jour, ait fait l'objet d'un adressage.

En Corse, à l'instar de la commune de Peri, 50% des communes ne disposent pas encore de leur adressage. Tendance équivalente à la moyenne sur le continent où 57% des communes sont parvenues au bout de ce projet.

## VIA, STRADA, STRETTA, PASSAGHJU, FALATA...

L'objectif du dernier trimestre 2024 est de travailler à la qualification des voies, il s'agira de retrouver les noms d'usage et de produire une réalisation toponymique en corse et ce, d'autant que la loi 3DS encourage la préservation de la richesse des noms de voies et lieux-dits, par l'inclusion des langues régionales.

A l'appui de ce travail, les anciens cadastres, les cartes IGN et... la participation des habitants intéressés.



**Vous souhaitez prendre une part active dans ce travail de nomination des voies essentiel pour la commune ?**

**Vous êtes passionné de toponymie ?**

**Avant le 16 septembre, prenez contact par mail [commune-de-peri@orange.fr](mailto:commune-de-peri@orange.fr) ou par téléphone au 06 18 15 61 14.**

**Nous pourrons alors constituer des ateliers de recherche afin de travailler ensemble sur le sujet à compter du mois d'octobre 2024.**

# LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

UN OUTIL ESSENTIEL POUR LA SÉCURITÉ DES CITOYENS

Face à l'augmentation des risques, à la gravité des catastrophes, les communes ont l'obligation de se préparer à protéger les habitants. A ce titre le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un dispositif essentiel qui vise à organiser la réponse des autorités locales en cas de crise.

## QU'EST CE QU'UN PCS ?

Il s'agit d'un document élaboré par la commune qui définit les mesures à prendre en cas de situation d'urgence. Il a pour but de garantir la sécurité des habitants, de protéger les biens et de maintenir la continuité des services publics. Le PCS est un outil de gestion de crise qui s'inscrit dans une démarche de prévention et de protection.

## OBJECTIFS

### 1 - Préparation

ANTICIPER les crises en identifiant les risques potentiels et en mettant en place des mesures préventives.

### 2 - Réaction

ORGANISER les actions à mener lors d'une crise en définissant les rôles et responsabilités des différents acteurs.

### 3 - Communication

INFORMER clairement et rapidement la population.

### 4 - Récupération

Planifier les actions POST-CRISE pour une reprise rapide et efficace des activités normales

## LA MISE EN ŒUVRE D'UN PCS SE DÉROULE EN PLUSIEURS ÉTAPES :

### • DIAGNOSTIC DES RISQUES

Analyse des risques auxquels la commune est exposée

### • ÉLABORATION DU PLAN

Rédaction du Plan Communal de Sauvegarde

### • FORMATION ET SENSIBILISATION

Formation des services municipaux et sensibilisation de la population aux comportements à adopter en cas de crise

### • SIMULATION

Organisation d'exercices pour tester le plan et améliorer la réactivité des services

## LE PCS EST ESSENTIEL

### • Protection des citoyens.

Il permet d'assurer la sécurité des habitants en cas d'urgence.

### • Coordination des actions.

En définissant clairement les rôles de chaque acteur impliqué dans la gestion de la crise en amont, le PCS facilite l'efficacité des actions .

## LES 3 ÉTAPES DE LA GESTION D'UN RISQUE

En anticipant les risques et en organisant la réponse à une crise, le PCS contribue à la sécurité et au bien-être des citoyens.



AVANT LA CRISE

ANTICIPATION - PRÉVENTION - ORGANISATION

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



## LES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU PCS DE PERI

## PARTIE 1 :

- Identification des aléas

## PARTIE 2 :

- Élaboration du dispositif communal de crise

## PARTIE 3 :

- Définition de « fiches réflexes » pour chacun des acteurs du dispositif communal de crise

## PARTIE 4 :

- Définition du dispositif d'alerte

## PARTIE 5 :

- Moyens matériels à mettre en œuvre

## PARTIE 6 :

- Gestion de la crise
- Détermination de Centres d'accueil et de regroupement
- Évacuation
- Soutien de la population

## PARTIE 7 :

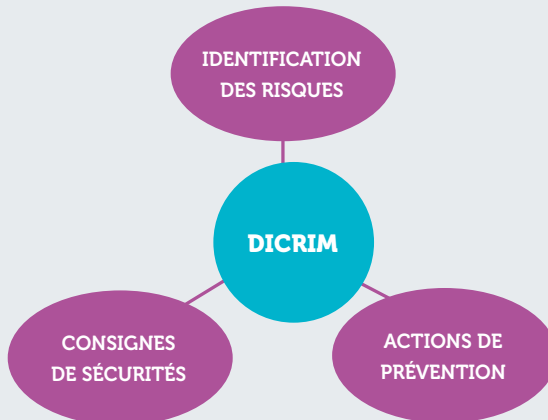
- Annuaire de crise

## PARTIE 8 :

- Fiches actions

## PARTIE 9 :

- Après la crise (retour d'expérience, analyse...)



→ La commune est en train de traiter les étapes relatives à :

- La rédaction du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- La définition du dispositif communal de crise

## PENDANT LA CRISE GESTION

## DISPOSITIF COMMUNAL DE CRISE

## Objectifs:

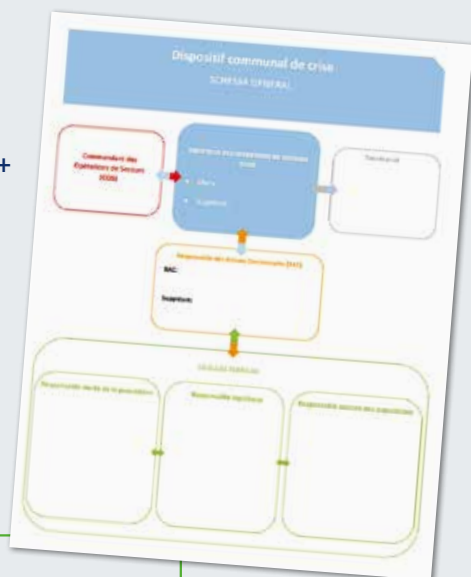
- ➔ Assurer la sécurité populations + biens + environnement
- ➔ Sauvegarde + soutien des populations
- ➔ Retour à la normale

## POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL (PCC)

- Analyser la situation de crise
- Émettre une réponse communale adaptée et efficace.


## CELLULES TERRAINS (CT)

- Agents au plus près de l'action
- Appliquer les décisions du PCC.



LE PCS DE LA COMMUNE FERA L'OBJET D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES ET DE RÉUNIONS PUBLIQUES DÉDIÉES.

Les habitants seront prévenus par :

- ➔ voie de presse,
- ➔ sur le site internet de la commune [www.peri.corsica](http://www.peri.corsica),
- ➔ sur la page  France Services PERI
- ➔ par distribution dans les boites aux lettres.

## RECENSEMENT DES PERSONNES NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

**Madame, Monsieur,**

**Afin d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus, le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de PERI est en cours d'élaboration.**

Ce plan prévoit notamment un recensement des personnes vulnérables habitant sur le territoire de la commune de Peri afin de permettre une intervention adaptée d'un professionnel en cas de déclenchement d'une alerte liée à un événement majeur.

Il est donc **nécessaire de recenser les personnes dites « vulnérables »**, populations qui présentent des difficultés pour :

- Recevoir un message d'alerte
- Se mettre en sécurité
- Évacuer

**Ainsi, des mesures de prévention adaptées seront mises en place en faveur des personnes :**

- à mobilité réduite (en fauteuil roulant, à canne, malentendants, non-voyants ...)
- sous assistance médicale ou bénéficiaires de soins
- isolées et/ou sans moyens de locomotion

L'inscription dans ce registre des personnes « vulnérables » est facultative et nécessite une

démarche volontaire des personnes. La demande peut également émaner d'un tiers.

Ces **données sont confidentielles**, conservées jusqu'au décès de la personne en cause ou jusqu'à sa demande de radiation du registre. Il existe un droit d'accès et de rectification des informations inscrites.

Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste établie par la commune dans le cadre de ce plan, merci de bien vouloir découper le formulaire (en page suivante), le remplir et le renvoyer :

**– PAR LA POSTE**

Mairie annexe de Peri

Dispositif PCS

Facciata rossa- Plaine de Peri – 20167 Peri

ou

**– PAR MAIL [commune-de-peri@orange.fr](mailto:commune-de-peri@orange.fr)**

ou

**– LE DÉPOSER**

- à la MAIRIE ANNEXE, du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h
- à la MAIRIE, les mardis et jeudis matins



## FORMULAIRE

### RECENSEMENT PERSONNES VULNÉRABLES

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Je soussigné,

Nom: .....

Prénom: .....

Autorise la commune à m'inscrire, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, sur la liste recensant les personnes vulnérables

ou

Demande à la commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée en cas de demande émanant d'un tiers en charge de la personne vulnérable.

#### Personne vulnérable :

Nom: .....

Prénom: .....

Date de naissance: .....

#### Adresse :

Adresse: .....

Coordonnées: .....

Téléphone : .....

Mai: .....

#### Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom: .....

Tél.: .....

#### Qualité au titre de laquelle vous souhaitez être recensée :

Personnes à mobilité réduite (malentendants, non-voyants...)

Personnes sous assistance médicale ou bénéficiaires de soins

Personnes isolées et/ou sans moyens de locomotion

Autre cas (précisez):

Fait à ..... le .....

Signature:

# STRETTE, FORNI È FUNTANA

Dans le cadre de ses actions de préservation et de protection du patrimoine bâti, la commune a choisi d'investir dans un projet de réhabilitation globale des strette, forni è funtana du village et des hameaux de l'Olmo et de Salasca. Déclinés en trois phases de travaux, ce projet permet de restaurer fours et fontaine et de refaire les revêtements de sols des ruelles en posant des calades en pierres sèches.

MONTANT GLOBAL DU PROJET 1 241 089 € TTC

OEC  
**60%**

ÉTAT  
**30%**

PART COMMUNALE  
**10% ET TVA**

Le 6 juin 2023, les habitants du village étaient conviés à une réunion d'information et de présentation du projet. Les travaux ont débuté, sous la direction de Diana de Mari, architecte paysagiste DPLG, au dernier trimestre 2023, pour s'achever en juillet 2024.

Quelques images des travaux, des réalisations... qui permettent de mesurer l'ampleur du chantier dans un « avant » / « après » saisissant.

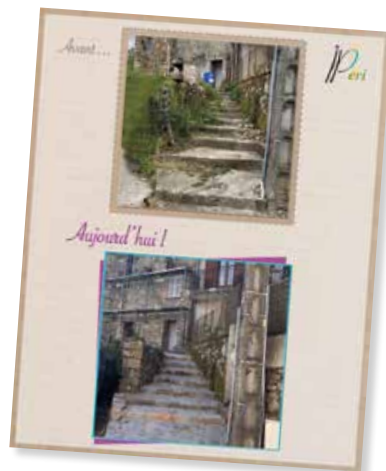




## La première phase de travaux a été inaugurée le 2 août 2024.

Après une prise de parole à la fontaine, les invités et les habitants se sont proménés dans les strette réhabilitées avant de se retrouver Piazza di A Nunziata, autour

d'une réception conviviale en présence notamment du Secrétaire général de la préfecture, de représentants de la Collectivité de Corse et de l'OEC...





*Inauguration le 2 août 2024*



# BACHELIERS, LE CRU 2024



**A**vec le Bac en poche, ils s'élancent maintenant vers de nouvelles aventures. Que ce soit dans des universités, des écoles spécialisées, qu'ils partent en voyage, qu'ils prennent des vacances bien méritées, ils sont prêts à quitter un parcours connu qui les a conduits de la maternelle à la terminale, de l'école au lycée, en passant par le collège. La commune de Peri leur souhaite de continuer à rêver et de se donner les moyens de réaliser leurs rêves. Bravo aux bacheliers 2024 et que leur route soit jalonnée de réussites et de bonheur, sans jamais oublier leurs familles respectives et ce qui les a construits jusqu'à l'or.

## UNE CÉLÉBRATION MÉRITÉE

Comme tous les ans, une réception informelle a été organisée en l'honneur des bacheliers, un rendez-vous officiel et festif partagé avec leurs parents. Une occasion de se réunir et de partager un moment de convivialité.

## BAC GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- 🎓 Lou GERONIMO *Mention Assez Bien*
- 🎓 Cloé FORCINAL
- 🎓 Carla ROSSI *Mention Bien*
- 🎓 Yannis HORY MARCELLESI
- 🎓 Thomas GIOVANNAI *Mention Bien*
- 🎓 Marina SCARBONCHI *Mention Très Bien*
- 🎓 Manon SALASCA *Mention Assez Bien*
- 🎓 Olivier CESARI *Mention Assez Bien*
- 🎓 Tyméo MERCIER *Mention Assez Bien*
- 🎓 Marina DANESI *Mention Assez Bien*
- 🎓 Jeanne DUFOUR *Mention Très Bien*
- 🎓 Livia BIKODOROFF *Mention Très Bien*
- 🎓 Paul HEUZE *Mention Assez Bien*
- 🎓 Marc Ange PANNEQUIN POGGIOLI *Mention Assez Bien*
- 🎓 Pierre BARBIER *Mention Assez Bien*
- 🎓 Caroline BISGAMBIGLIA *Mention Assez Bien*
- 🎓 Clarisse MEVEL *Mention Très Bien*

## BAC PROFESSIONNEL

- 🎓 Amandine NEYROU *Mention Assez Bien*
- 🎓 Grégory GURCIULLO *Mention Assez Bien*
- 🎓 Ethan PILVEN *Mention Bien*
- 🎓 Clara SCANU *Mention Assez Bien*
- 🎓 Enzo BOYTARD BRIOSCHI *Mention Très Bien*



**Félicitations aux bacheliers  
de Peri cru 2024!**

# LES JUDOKAS À L'HONNEUR AUSSI...

**A** l'approche des Jeux Olympiques, la commune n'accueillait pas que les bacheliers, elle a aussi souhaité mettre à l'honneur quelques judokas du Judo Club de Peri qui se sont distingués par leurs résultats au cours de cette saison. Judokas encadrés par Jean Claude Baldini et Olivier, et soutenus par la commune de Peri. Parmi les nombreuses performances qui ont jalonné la saison des licenciés du Judo Club de Peri, on retiendra :



- La **ceinture noire** de **Denis LUPUASAVEI** et de **Louis VITTORI**,
- La **1<sup>ère</sup> place**, à Porto Vecchio, au Challenge Benjamins-Minimes de **Charles VITTORI** et la **2<sup>ème</sup>** de **Matteo RICCI**.
- Au Challenge Ajaccio Judo, dans la catégorie Minimes, **Charles VITTORI** s'est classé **1<sup>er</sup>** et **Matteo RICCI**, **2<sup>ème</sup>**, et dans la catégorie Cadets, **Louis VITTORI**, **Denis LUPUASAVEI**, **Darius PANDELEA** ont fini **2<sup>ème</sup>**.
- Au Championnat de Corse, catégorie Junior, **Darius PANDELEA** a fini **1<sup>er</sup>** tout comme **Matteo RICCI**, dans la catégorie Minimes.
- **Matteo RICCI** a fini **1<sup>er</sup>** au Championnat FSGT dans la catégorie Minimes.
- **Charles VITTORI**, **Louis VITTORI**, **Denis LUPUASAVEI** et **Matteo RICCI** ont été **sélectionnés** pour participer au **Championnat de France**.

